

Commune de Pouffonds

NOTIONS GÉNÉRALES

La commune de Pouffonds est un plateau d'une altitude moyenne de 130 à 140 mètres, borné au nord-ouest par la profonde vallée de la Légère ; sa pente est vers le sud-ouest ; il est coupé, dans cette direction, de vallées sèches ; l'une d'elles porte les eaux aux sources de Chambertier et des Coudrières dont les ruisseaux rejoignent près de Nossay, commune de Saint-Genard, celui de Marcilly.

Le sol de la commune, dont la superficie est de 726 hectares, est la terre rouge de châtaignier ; dans les vallées on voit apparaître le calcaire bajocien.

Au XVIII^e siècle on semait dans cette paroisse « toute espèce de bled, des seigles en moindre quantité » ; il y avait « quelques bois taillis, fourrages et noyers, point de vin ». Il y avait « peu de commerce ; on y vendait quelques bleds et bestiaux. » (1)

En 1698 on comptait dans la paroisse une famille noble, 14 laboureurs, 11 artisans, 25 journaliers, 25 domestiques, 58 feux qui avaient diminué de 6 depuis 20 ans, 70 hommes, 300 âmes.

La population en 1790 était de 500 habitants, en 1804 de 429 ; elle est actuellement de 407.

La paroisse de Pouffonds dépendait autrefois de la seigneurie de Melzéar, paroisse de Paizay-le-Tort.

Voici l'origine de ce mot :

Puy : coteau, endroit élevé.

Fons : fontaine.

(1) *Mémoire sur l'Élection de Saint-Maixent* déjà cité.

D'après les termes latins qu'on trouve dans les chartes, on pourrait croire qu'il s'agirait plutôt d'un « puits-fontaine », c'est-à-dire d'un puits jaillissant.

En effet, dans le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély on remarque vers 982 une donation par Bénévent, clerc, de vignes situées à Pouffonds, dans le *pagus* de Melle et dans la viguerie de Tillou (*in villa que nuncupatur Puteo Fontis*). (1)

Mais un spécialiste en toponymie, M. Fayolle, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, qui a étudié plusieurs noms de lieux du Poitou, estime que la première étymologie est la seule exacte. Il ne faut pas trop s'attacher à l'orthographe des mots ou à leur traduction latine dans les chartes du x^e ou du xi^e siècle.

Il n'y a pas de fontaine dans le bourg, mais la source de Chambertier n'en est pas éloignée. D'autre part, on peut aussi admettre que la seconde partie du mot indique une vallée ; le mot latin *fundus* et ses dérivés de basse latinité *fundalia*, *funcia*, avaient le sens d'enfoncement, endroit creux, vallon.

LES FIEFS

I. — Boisvinet

Ce fief appartenait au xiv^e siècle à Jean Frotier (2), varlet, seigneur de Saint-Faziol, et, au début du xv^e, à Jean Frotier « le Jeune », seigneur de Melzéar, son petit-fils. En 1443, les « hoirs » de ce dernier sont dits devoir à la seigneurie de la Tour-aux-Thebauds un hommage *plain*, lequel comprenait, outre le fief même, des terres sises paroisse de Pouffonds, aux lieux dits : Vaugaudan, l'Ousme-Choppin, et Bois-Marans ; et, à Melle, un hébergement et une maison.

En 1643, on trouve Nicolas Jouslain, sieur de Boisvinet,

(1) *Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 33, p. 58.

(2) Sur cette famille, voir ci-après la notice relative au fief de Saint-Faziol. Voir aussi les notices sur les fiefs de Melzéar, commune de Paizay-le-Tort, et des Ousches, commune de Saint-Genard.